



# SSP RÉGION VAUD

## LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS

### HALTE À LA BAISSSE DES SALAIRES

NOVEMBRE 2024

**L**e Conseil d'État doit décider dans les prochaines semaines la hauteur de l'indexation qui sera versée aux salarié-e-s des services public et parapublic du canton en 2025. L'heure est donc à la mobilisation pour nos salaires, qui ne cessent de perdre de leur valeur depuis plusieurs années: la perte s'annonce d'ores et déjà encore plus importante après l'annonce de l'augmentation des primes d'assurance-maladie de 6,4% en moyenne dans le canton de Vaud. Si notre forte mobilisation de ces dernières années pour l'indexation a permis de limiter les pertes, elle n'aura cependant pas suffi à les compenser.

**TOUT AUGMENTE SAUF NOS SALAIRES.** Notre salaire vaut aujourd'hui moins que celui que nous touchions il y a cinq ans. Pour rattraper la courbe de l'augmentation du coût de la vie, il faudrait une augmentation des salaires d'environ 5% pour 2025.

Dans le canton de Vaud, «au cours de la période 2020-2022, la croissance

réelle du salaire médian est restée stable (+0,0%) dans le secteur privé (...). En revanche, dans le secteur public, le salaire réel a baissé de 4,3% sur la même période» (voir Statistiques Vaud Numerus 04/2024). En 2020, le salaire médian (la moitié gagne plus que ce montant, la moitié gagne moins) dans le service public vaudois était de 7670.- bruts. La perte de valeur du salaire entre 2020 et 2022 atteignait donc 329.- par mois entre 2020 et 2022. Il faut encore ajouter à cela la perte pour 2023 (1,4% d'indexation pour 3% d'inflation selon l'IPC), soit toujours pour le salaire médian de 2020, 123.- de perte supplémentaire. En 2024, l'indexation a été au niveau de l'IPC, auquel se sont ajoutés les 0,2% gagnés par nos luttes de 2023. Au total, ce sont donc près de 450.- par mois qui manquent à ce salaire médian entre 2020 et aujourd'hui. Une baisse de salaire nette vertigineuse.

Relevons, en plus, que ce calcul se base uniquement sur l'IPC, donc sans tenir compte des augmentations de loyer et des primes d'assurance maladie. Les

salarié-e-s qui gagnent moins que le salaire médian sont bien sûr frappé-e-s de manière encore plus forte par la baisse des salaires réels.

Pour 2025, l'IPC indique une augmentation des prix de 0,8% (septembre 2023-septembre 2024, soit les derniers chiffres disponibles) et l'augmentation des primes maladie. Ainsi tout augmente sauf nos salaires.

**DANS TOUTS LES SECTEURS, LES BESOINS SONT ÉVIDENTS**

#### FORMATION

Dans le secteur de la formation, les besoins sont multiples et touchent tous les niveaux, du primaire aux Hautes écoles. Comme l'a montré une récente enquête de Watson comparant les salaires pratiqués par chaque canton dans l'enseignement, le canton de Vaud est loin d'être l'employeur attractif qu'il prétend être. D'une part, l'État de Vaud se retrouve systématiquement en queue de peloton du niveau de salaire pratiqué pour



## SSP-RÉGION VAUD - HALTE À LA BAISSSE DES SALAIRES

chaque degré d'enseignement: un-e enseignant-e du primaire, par exemple, gagne 25'000 frs de moins dans le canton de Vaud qu'à Genève et 4'000 frs de moins qu'à Fribourg en début de carrière. Ce différentiel se monte respectivement à 29'000 frs et 7'000 frs après 11 ans de carrière. D'autre part, l'État de Vaud se retrouve également loin derrière la plupart des cantons lorsqu'est analysée la revalorisation des salaires depuis 2012. Pour le primaire, le canton de Vaud côtoie, en effet Nidwald, Schaffhouse, Obwald et le Tessin parmi les cantons les plus pingres. Et la situation est encore pire au secondaire I et au gymnase.

Quant aux Hautes Ecoles le manque de ressources se traduit notamment par une prolifération des statuts précaires pour beaucoup de salarié-e-s, peu compatibles avec des conditions de travail saine.

Ces différents éléments montrent que si l'indexation liée à l'inflation est nécessaire, elle ne suffit certainement pas à résoudre le problème salarial manifeste du secteur vaudois de la formation.

### CHUV

Le CHUV paie le personnel soignant très en-dessous d'autres cantons comme Fribourg ou Genève. Le plan actuel d'économies Impulsion va aussi exercer une pression à la baisse sur les salaires. Malgré ce contexte difficile, des employé-e-s se mobilisent et revendiquent des augmentations de salaires dans la logistique, le secteur médico-technique, les soins. Ces mobilisations sont essentielles: depuis plus de quinze ans, les salaires sont bloqués. C'est le moment de se mobiliser, toutes et tous ensemble, pour compenser les pertes inacceptables de ces dernières années et gagner de vraies améliorations.

### SANTÉ PARAPUBLIQUE

Le personnel de la santé parapublique (hôpitaux régionaux, EMS, soins à domicile) soumis à la CCT-SAN, est doublement discriminé au niveau salarial. Premièrement parce que les salaires du secteur de la santé des cantons limitrophes sont plus élevés de plusieurs centaines de franc mensuels, pour certaines fonctions équivalentes. Deuxièmement parce que les salaires pratiqués dans la CCT-SAN sont très inférieurs à ceux du CHUV et de l'Hôpital Riviera-Chablais (CCT-HRC). Selon les calculs, ce sont 90 millions qui sont nécessaires pour atteindre la convergence avec les salaires de la CCT-HRC. Les 15 millions octroyés aux salaires du personnel soignant de la CCT-SAN dans le cadre du projet InvestPro, outre le fait de ne pas concerner l'ensemble du personnel, ne se traduiront que par quelques dizaines de francs d'augmentation mensuelle. Ils ne permettront ni d'améliorer significativement les salaires ni d'endiguer la grave pénurie de personnel dans le secteur de la santé parapublique. L'augmentation des salaires dans ce secteur est une urgence et le personnel se mobilise dans ce sens !

### SECTEUR SOCIAL

Dans le secteur social parapublic, qui regroupe les institutions actives notamment dans les domaines de la protection des mineur-e-s, du handicap, des addictions et de l'enseignement spécialisé, la situation des salaires est similaire à

celle du secteur sanitaire. Ils y sont significativement plus bas que dans les cantons limitrophes et que ceux pratiqués à l'État de Vaud. Le secteur étant touché par une importante pénurie de personnel, cette différence salariale, couplée à des conditions de travail toujours plus complexes et pénibles, a des conséquences désastreuses sur les structures, qui ne parviennent plus à engager du personnel formé et sont menacées de fermeture, autant que sur les missions de l'institution et les personnes accueillies. Les Assises du secteur social, menées en novembre 2023, ont élaboré une série de mesures visant à assurer la pérennité du secteur dont la nécessaire mise à niveau des salaires du personnel. Malgré l'aggravation de la situation sur le terrain dénoncée par tou-te-s les acteurs-trices du secteur, le Conseil d'État a refusé la mise à niveau des salaires en trois ans demandée par les partenaires sociaux, l'étalant sur une période bien plus longue et dépassant la présente législature. Ces décisions et les économies réalisées sur le dos des employé-e-s du secteur social vont creuser encore les disparités salariales et aggraver la fuite du personnel formé, au risque de bloquer de manière irrémédiable l'entier du dispositif social du canton et l'aide apportée aux plus vulnérables.

### VERS UNE AUGMENTATION DES SALAIRES!

Dans tous les secteurs, le besoin d'une augmentation générale des salaires est donc évident. Mais il y a très peu de chances que ce soit l'orientation choisie par le Conseil d'État. Ce dernier vient de décider de baisses fiscales qui auront pour conséquence de priver le service public de plus de 250 millions de francs par an... Plus de 85% de ces baisses ne concernent que la partie privilégiée de la société : qui hérite d'un million de francs? Qui transmet 300'000 francs chaque année à ses enfants? Le Conseil d'État préfère choyer les familles de millionnaires et de milliardaires plutôt que d'assurer le financement du service public.

**Pour le service public (usagères-ers et salarié-e-s), les cadeaux ne tombent pas du ciel gouvernemental.  
Chaque augmentation, chaque amélioration ne peut venir que de notre mobilisation.  
C'est ce qui fait notre force, utilisons-la !**

### INFORMATIONS - ADHÉSION

Le SSP-Vaud représente les salarié-e-s de tout le secteur public et parapublic du canton sans distinction de statut. Le SSP regroupe dans tout le pays plus de 35 000 salarié-e-s accomplissant des tâches d'intérêt public (enseignement, administration, santé, social,...) dont près de 5000 enseignant-e-s. Il est membre de l'Union syndicale suisse.

